



TAXE D'APPRENTISSAGE

INVESTISSEZ DANS L'AVENIR DE VOTRE TERRITOIRE
ET LA SANTÉ DE VOS SALARIÉS !

POURQUOI

reverser votre taxe d'apprentissage à l'Institut de Formation des Professionnels de Santé Dax Côte-d'Argent ?

- ▶ Pour accompagner près de 400 étudiants ainsi que la formation continue des professionnels de santé du territoire (*Infirmiers, Aides-soignants et masseur kinésithérapeute*).
- ▶ Pour investir dans l'innovation pédagogique en santé notamment via la simulation,
- ▶ Pour participer activement au fonctionnement de structure de formation de proximité sur le territoire Landais,
- ▶ Pour contribuer à l'attractivité du territoire et au maintien de ses forces vives.

En investissant votre taxe d'apprentissage chez nous, vous soutenez l'avenir de la santé landaise en garantissant le maintien d'une offre de soins de qualité et le développement de nouvelles prises en charge !

Chaque année, L'IFPS de Dax Côte-d'Argent forme Infirmiers, Aides-soignants et masseurs kinésithérapeutes. Pour pouvoir accompagner au mieux les futurs professionnels, **NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN !**

COMMENT FAIRE ?

- ▶ Dès 2023, le solde de la taxe d'apprentissage, doit être déclaré et payé auprès de l'Urssaf et de la MSA. Pour affecter ce solde et exprimer votre soutien à notre organisme de formation :
- ▶ Connectez-vous à la plateforme : [SOLTÉA](#) (pour y accéder, il est nécessaire de demander une habilitation sur la plateforme : [Net-entreprises](#))
- ▶ Retrouvez notre fiche descriptive de [IFPS Dax-Côte d'argent](#) via le moteur de recherche

Désignez notre établissement en toute sécurité, neutralité, transparence, et facilité.

*Soutenez la formation
des professionnels de santé landais !*



INSTITUT DE FORMATION
Des Professionnels de Santé
Dax-Côte d'Argent



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Qualiopi 
processus certifié



www.ch-dax.fr

